

INFORMATIONS CAMP DE JOUR 2026 LE SAISO – CHARLESBOURG

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dates du camp : du 29 juin au 14 août 2026
 Horaire du camp de jour : 9 h à 16 h
 Horaire du service de garde : 7 h 15 à 9 h / 16 h à 17 h 45

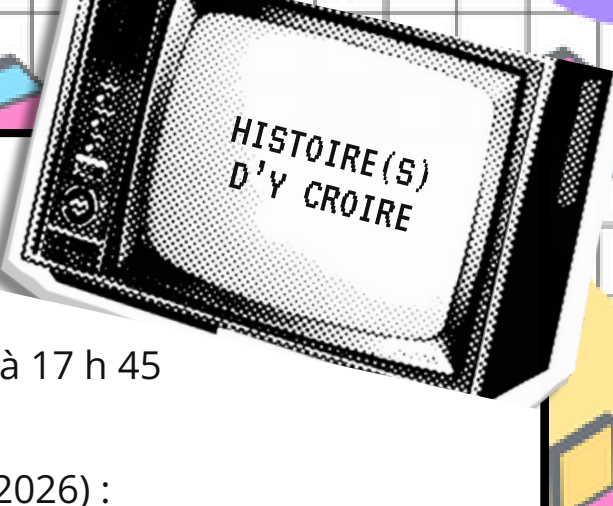
Âge des participants (en date du 30 septembre 2026) :

5 ans à 10 ans – Camps à volets

11 ans à 13 ans – WAT : Club Ado

13 ans à 14 ans – PAM : Programme Aspirant-Moniteur

Consultez la [programmation complète ICI](#)



À SAVOIR AVANT DE S'INSCRIRE

L'inscription se fait en ligne via la plateforme [Qidigo](#).
 Un soutien technique peut être fourni par téléphone en cas de besoin :
 418 849-2821, poste 101.

Le paiement de l'inscription confirme l'acceptation de l'entièreté des politiques d'inscription et d'annulation.

Préinscription (réservée aux membres Feu Sacré 2026 – Niveau Sentier, Sous-bois et Crique) : du 15 mars, 9 h au 19 mars 18 h.

Inscriptions régulières : du 22 mars, 9 h au 17 mai, 23 h

PRIORITÉ D'INSCRIPTION

Les places sont attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Une liste d'attente est offerte lorsque toutes les places disponibles sont comblées. Aucuns frais ne sont encourus par l'inscription sur la liste d'attente.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Différentes options de paiement sont offertes :

- Paiement échelonné (4 versements) : 25 % à l'inscription, puis 25 % le 22 avril, le 22 mai et le 22 juin
- Paiement en deux versements : 50 % à l'inscription et 50 % le 22 juin
- Paiement complet : 100 % à l'inscription

La totalité des paiements doit être reçue avant le début des camps, soit le 29 juin.

Une entente de paiement peut être convenue au besoin en communiquant avec nous au 418 849-2821, poste 101.

L'organisme se réserve le droit de refuser l'accès au camp à tout enfant pour lequel le paiement requis n'a pas été acquitté.

FRAIS APPLICABLES

Adhésion Membre Feu sacré 2026 : Des frais fixes sont exigés une fois par année pour chaque famille désirant s'inscrire à une activité offerte par le Saiso. Le détail des différentes offres d'adhésion peut être consulté [ICI](#).

Frais d'inscription tardive : Certains tarifs d'inscription seront majorés à la suite de la période d'inscription établie. Consultez le tableau ci-dessous pour connaître l'impact tarifaire d'une inscription tardive.

TARIFS

			1er enfant	2e enfant	3e enfant et suivant
Camp à volet	Coût à la semaine	Jusqu'au 17 mai	250 \$	245 \$	240 \$
		À partir du 18 mai	270 \$	270 \$	270 \$
Camp ado (Wat)	Coût à la semaine	Jusqu'au 17 mai	250 \$	250 \$	250 \$
		À partir du 18 mai	280 \$	280 \$	280 \$
Programme apprenti moniteur (PAM)	Coût pour les 3 semaines de formation	Jusqu'au 17 mai	750 \$	750 \$	750 \$
		À partir du 18 mai	775 \$	775 \$	775 \$
Service de garde	Coût à la semaine - Tarif par enfant	Inscription en continu	20 \$	20 \$	20 \$
	Coût à la semaine - Tarif familial		30 \$	30 \$	30 \$

POLITIQUE D'ANNULATION

L'inscription à nos services constitue un contrat de service à exécution successive, c'est-à-dire un contrat dont les prestations sont offertes sur une base continue ou répétée au fil du temps.

Toutes les semaines inscrites pour un enfant sont considérées comme faisant partie d'un seul et même engagement contractuel.

ANNULATION PAR LE PARENT

Toutes les demandes d'annulation doivent être transmises au moyen du formulaire prévu à cet effet, à l'adresse courriel information@lesaiso.ca.

1. Avant le début du camp :

Vous recevrez un remboursement complet de toutes les sommes payées pour les semaines inscrites.

2. Après le début du camp :

Dès que la première journée de camp a commencé, le contrat est considéré en cours d'exécution. Vous pouvez demander l'annulation pour les semaines non consommées. Le remboursement accordé sera calculé au prorata des services non rendus à compter de la date de réception de la demande écrite.

·Les frais d'adhésion demeurent non remboursables.

·Toute semaine commencée est due en totalité.

EFFET DE L'ANNULATION

Puisque le présent contrat constitue une offre de service à exécution successive :

·Toutes les semaines suivant la date d'annulation seront automatiquement annulées.

·Les frais d'inscription tardive prévus à la politique d'inscription s'appliqueront en cas de réinscription

(sous réserve de disponibilité)

ANNULATION PAR L'ORGANISME

Si le camp doit annuler une activité ou une semaine complète (ex. manque d'inscriptions, situation exceptionnelle), toutes les sommes payées pour les services non rendus seront remboursées sans frais. Le parent aura également la possibilité de modifier sans frais l'inscription de son enfant pour la semaine concernée par l'annulation.

DÉLAIS ET MODALITÉS

·Le remboursement est effectué dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la réception du formulaire de demande d'annulation.

·Le remboursement est fait selon le mode de paiement initial. Lorsque la carte de crédit ayant servi au paiement de l'inscription n'est plus valide, le remboursement sera fait par virement bancaire, dans un délai de 30 jours.

ABSENCES ET RETARDS

Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé pour les absences, retards ou départs anticipés.

TRANSFERT D'INSCRIPTION

L'inscription est au nom de l'enfant. Elle ne peut être transférée à un autre enfant.

NOUS JOINDRE

SAISO

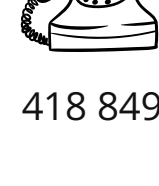
CENTRE DE PLEIN AIR

➡ DEPUIS 1942 ⚡

375, rue de l'Aventure
 Québec G2M 1N3



information@lesaiso.ca



418 849-2821, poste 101